

Réseaux sociaux numériques : comment renforcer l'engagement citoyen ?

Déclaration du groupe des associations

En bouleversant les possibilités d'usage de l'internet, le Web 2.0 a transformé l'internaute de simple récepteur en émetteur d'information, et ouvert l'accès à de nouveaux outils pour de nombreux publics. Par leur potentielle ouverture sur le monde et leur mode de fonctionnement horizontal, internet et les réseaux sociaux numériques permettent à chaque citoyen de produire, partager du contenu, quel que soit sa forme. Ils offrent ainsi de nombreuses possibilités, en termes de participation citoyenne et plus particulièrement en matière de support, de facteur ou d'objet d'engagement.

Le premier enjeu de cet avis est bien d'analyser les potentialités de ces outils que sont les réseaux sociaux numériques à des fins d'engagement citoyen (fonds d'aide aux initiatives citoyennes ; volet financier dédié à l'action sur les réseaux sociaux, dans le cadre des appels à projets en direction des associations ; financement du FDVA pour l'utilisation des outils socio-numériques). Nous saluons la volonté des rapporteurs d'éclairer la notion d'engagement à partir de travaux et données chiffrées très récents, montrant la diversité des formes et natures d'engagement, tant dans le temps (durée, parcours) que dans les moyens mobilisés. Notre groupe souhaite souligner la complémentarité de ces formes d'engagement, au service de causes et d'objectifs d'intérêt général, sans céder au piège de la confusion entre outils « réseaux sociaux numériques » et finalité de ces engagements. Il est essentiel de souligner ici l'importance pour chacune ou chacun de rencontrer l'opportunité de partager, confronter, défendre des points de vues, mais aussi se rendre utile, grâce à des outils appropriés, motivants, variant les supports en fonction des environnements et des compétences de chacune et chacun.

En ce qui concerne les recommandations ciblant le développement de l'usage des réseaux sociaux pour permettre une participation citoyenne, notre groupe souhaite apporter une nuance : la façon dont sont conçues, aujourd'hui, la plupart des plateformes, ne permet pas de réunir les conditions propres à une participation pleine et entière, d'où pourrait émerger un intérêt général, issu d'une confrontation d'idées et d'une mise en débat avec prise de recul sur les propositions... On y trouve davantage des modes de réponses binaires, ou prédéterminés dont les résultats seuls ne permettent guère de nourrir substantiellement la réflexion du Parlement ou du gouvernement sur de grands sujets sociétaux. Au-delà de cette réserve, nous adhérons aux préconisations consistant à permettre la contribution citoyenne à la décision publique, en développant les outils nécessaires et en favorisant l'acculturation numérique des élus et fonctionnaires de toutes les institutions publiques. Nous partageons également cette même préoccupation de reconnaître et de valoriser l'apport citoyen quel qu'il soit, en ayant conscience des risques de déception et d'alibi démocratique qu'impliqueraient une absence de prise en compte de cet apport.

Au-delà des opportunités offertes par les réseaux sociaux en termes d'engagement citoyen, l'avis entend aussi pointer les manquements, risques et dérives associés afin de les contrer autant que possible. L'accès de tous à la ressource numérique est le premier défi à relever en la matière : notre groupe souscrit sans réserve aux préconisations visant à réduire la fracture numérique, tant dans l'accès aux infrastructures que dans l'usage (accélération de la couverture du réseau 4G ; développement d'un maillage en points d'accès publics sur tout le territoire ; inclusion systématique d'un volet numérique dans les schémas directeurs de développement).

L'éducation et la formation au numérique, et en particulier aux réseaux sociaux, nous semblent fondamentales, à la fois pour des enjeux de simple compréhension du monde environnant que pour des questions d'accès à des moyens d'engagement (sensibilisation des enfants et adolescents aux dangers induits par l'usage des réseaux sociaux ; renforcement d'une éducation aux médias, images et vidéos, en tant qu'enseignement transversal dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture ; introduction de ces mêmes aspects dans la formation tout au long de la vie).

Enfin, la responsabilisation des réseaux sociaux nous apparaît incontournable dans la chasse à la désinformation, dans la régulation du cadre d'expression publique et dans la lutte contre le phénomène d'enfermement des algorithmes (mise en place d'outils de signalement et de notification faciles d'utilisation par les plateformes de réseaux sociaux ; introduction d'une « étiquette numérique » qui informerait sur différentes caractéristiques - degré de transparence du fonctionnement des algorithmes, degré de risque en matière de protection de la vie privée, etc.).

Le groupe des associations salue le travail des rapporteurs et l'implication de la section. Il a voté l'avis.